

SENEGAL

Annexe 1

QUOTA DE BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017

FILIERE	NOMBRE DE BOURSES
<u>Formation Classique Français</u>	
DOCTEUR MEDECINE	01
DOCTEUR PHARMACIE	01
<u>LMD Français</u>	
SCIENCES ET TECHNOLOGIE S T	01
SCIENCE DE LA MATIERE S M	02
MATHEMATIQUE ET INFORMATIQUE M I	02
Français	01
ANGLAIS	01
TOTAL	09

NB Baccalaureat de l'Enseignement général
Age limite pour l'accès à ces formations = 25 ans



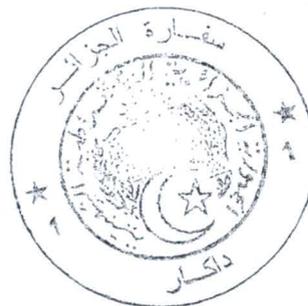
Annexe 2

QUOTA DE BOURSES FORMATION PROFESSIONNELLE
ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017

FILIERE	NOMBRE DE BOURSES		
	TOTAL	Garçons	Filles
CONDUCTEUR TRAVAUX PUBLICS	01	01	00
ELECTRONIQUE INDUSTRIEL	02	01	01
ELECTROTECHNIQUE	01	01	00
TOTAL	04	03	01

Conditions d'accès :

- Baccalauréat technique scientifique ou professionnel;
- Bonne maîtrise des matières scientifiques et techniques ;
- Bonne maîtrise de la langue française,



QUOTA DE BOURSES AFFAIRES RELIGIEUSES
ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017

NATURE DE LA FORMATION	NOMBRE DE BOURSES
LICENCE IMAMAT (ليسانس إمامة)	01
IMAM PRECHEUR (إمام مدرس) ET/OU PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE (أستاذ التعليم القرآني)	16
TOTAL	17

Conditions d'accès :

1/ Formation Licence Imamat (ليسانس إمامة)

- Etre titulaire d'un baccalauréat ;
- Bonne connaissance du Coran.

Durée de la formation : trois (03) années.

2/ Formation Imam prêcheur (إمام مدرس)

- 3ème année secondaire ;
- Bonne connaissance du Coran.

Durée de la formation : trois (03) années.

3/ Formation de Professeur de l'Enseignement Coranique (أستاذ التعليم القرآني)

- 2ème année secondaire ;
- Bonne connaissance du Coran.

Durée de la formation : deux (02) années.

NB : Le Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs rappelle que les dossiers des candidats ayant un niveau **supérieur** ou **inférieur** au niveau requis pour les deux cycles de formation proposés ne seront pas acceptés.

